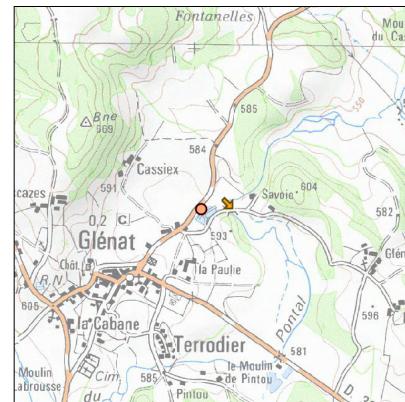


# Système d'assainissement 2023

## GLENAT

### Réseau de type Unitaire



## Station : GLENAT

Code Sandre	<b>0515076V001</b>
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE GLENAT
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 1984
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	230 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	14 Kg/j
Charge nominale DCO	28 Kg/j
Charge nominale MES	23 Kg/j
Débit nominal temps sec	35 m <sup>3</sup> /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Lagunage naturel
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	635 674, 6 423 094 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau du Pontal

## Chronologie des raccordements au réseau

### Raccordements communaux

100% de Glénat depuis 1964

### Observations SDDE

#### Système de collecte

Par temps sec : Non Par temps de pluie : Oui

? Arrivées d'effluents non domestiques: Non toutefois arrivée importante de graisses

Quelles origines ? A déterminer ?-> cantine scolaire

? Arrivées d'eaux parasites temporaires et/ou permanentes

Estimation des ECPP 70% selon le bilan 24h 2022 en période de temps sec et nappe basse (moyenne des estimations faites à partir de la charge organique entrante et sur le débit minimum nocturne)

? Surcharges hydrauliques (sur plusieurs jours) : Absence d'informations

? Entretien du réseau d'assainissement

Entretien correct des équipements électromécaniques (pompes) ? Oui

Entretien régulier des postes (pompages des flottants et curage des postes) ? Oui

Destination des produits de curage ? Absence d'informations

Poste de relèvement principal sous télésurveillance ? Non

Réseau unitaire : curage régulier des tronçons et des DO ? Absence d'informations

Étude diagnostic réseau réalisée en 2004 lors du schéma communal d'assainissement. La DDT a adressé en 2022 un courrier à la collectivité pour rappeler l'obligation réglementaire (arrêté du 21 juillet 2015) de réaliser un diagnostic tous les 10 ans. La collectivité devra réaliser cette étude avant le 31 décembre 2025.

Le maître d'ouvrage fait il des recherches de mauvais branchements ? Non

Le maître d'ouvrage fait-il ou prévoit-il de faire des travaux de réhabilitation du réseau ? Absence d'informations

#### Station d'épuration

##### Aspect Général

Entretien correct des abords ? Oui Etat correct du génie civil des ouvrages ? Oui

Entretien correct des équipements électromécaniques ? Absence d'équipements électromécaniques

Station en partie sous télésurveillance (poste de relèvement/ recirculation / aération,,,) : Non

Nombre de jours d'arrêt complet de la step durant l'année: 0, fonctionnement en mode dégradé durant l'opération de curage

Exploitation quotidienne à améliorer ? Poursuivre les opérations de raclage des lentilles

Remarques sur les défauts d'équipements de sécurité collective et individuelle : Sans objet

Odeurs anormales sur le site? Non

Bruits excessifs sur le site ? Non

##### ? Prétraitements

Existe-t-il des refus de dégrillage ou tamisage ou dégrilleur fin ? Oui, décharge

Existe-t-il des refus de dessablage ? Oui, sur site

Existe-t-il des refus de dégraissage ? Oui, décharge

Bon entretien et bon fonctionnement des prétraitements ? Oui

Evacuation régulière et correcte des refus de prétraitements ? Trop de graisses / boues stockées dans le dégrasseur statique, il est nécessaire de faire pomper l'ouvrage plus fréquemment

##### ? Traitements

Présence de lentilles d'eau récurrente sans enlèvement ? Oui

Présence de ragondins et absence de piégeage ? Oui (piégeage réalisé par un piégeur agréé)

Bon état des berges et/ou de la géomembrane ? Non, berges endommagées par endroit en raison de la présence des ragondins

Curage régulier du cône de sédimentation en entrée 1ère lagune ? Non, réaliser le pompage de l'ouvrage en même

temps que le dégraisseur

Lagunes étanches? Oui

Lagunes à curer rapidement et/ou retard dans le curage ? Le curage des boues a eu lieu en juin 2022.

? Qualité du rejet

Estimation des rendements de la station : bilan 24h mai 2022: DBO5=98%; MES=98%; DCO=89%, ce bilan a été réalisé en amont du curage des boues qui a eu lieu en juin 2022.

? Fiabilité de lautosurveilance (seulement Step < 2000 EH)

Le ou les bilans d'autosurveilance sont-ils représentatifs ? Oui

Existe-t-il un canal de mesure de débit ou une mesure de débit fixe in-situ ? Oui en sortie

Les analyses sont elles réalisées par un laboratoire agréé ou accrédité ? Oui par le laboratoire Térana

Les bilans d'autosurveilance sont-ils réalisés par un bureau d'étude indépendant et spécialisé ? Oui par le laboratoire Térana

## Sous produits

Les boues curées en juin 2022 ont été stockées dans des géotube (chaulage préalable) pour être hygiéniser. L'épandage des boues a eu lieu en septembre 2022.

44,73 tonnes de matières sèches sans chaux ont été épandues.

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	48 m3/j	138 %			40 m3/j	
DBO5	7,8 Kg/j	55 %	160 mg/l	98 %	0,2 Kg/j	4 mg/l
DCO	16,7 Kg/j	60 %	340 mg/l	89 %	1,9 Kg/j	48 mg/l
MES	8,7 Kg/j		180 mg/l	98 %	0,2 Kg/j	4,5 mg/l
NGL	2,7 Kg/j		56 mg/l	83 %	0,4 Kg/j	11,3 mg/l
NTK	2,7 Kg/j		56 mg/l	84 %	0,4 Kg/j	11,1 mg/l
PT	0,3 Kg/j		7 mg/l	76 %	0,1 Kg/j	2 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2023

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveilance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0515076V001>